

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 28

Artikel: Soir au chalet
Autor: Jaccottet, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soir au chalet.

Dans la paix qui descend du ciel sur l'alpe flière
Le chalet, accroupi sous un sapin, s'endort
Au sanglot du torrent et des brises du nord.
Entre les volets clos filtre un rai de lumière.
Les vachers, ayant fait leur tâche coutumière
Se sont serrés autour du foyer, tiède encor;
Ils parlent lentement, las un peu de l'effort
Qui sur leur front hilé met une double ornière.
Ils ont fait rudement leur tâche, tout le jour;
Et leur dos s'est voûté, leur bras semble plus lourd...
Mais dans le vieux chalet, au soir de la journée
Ils se laissent aller au repos, sans rancœur,
Prêts au travail nouveau, quand l'aube sera née.
— Et je voudrais sentir ce calme dans mon cœur.
(*Sonnets alpestres.*) Georges JACOTTET.

Pitié ! — M^e X est un piètre orateur; tout le monde, excepté lui, en est convaincu. Il avait l'autre jour à défendre une famille malheureuse, très digne d'intérêt. Son plaidoyer fut des plus médiocres.

A la sortie de l'audience, X demande à l'un des jurés :

— Eh bien, mon cher, n'ai-je pas réussi à exciter la compassion?

— A merveille! Il n'y a personne à qui votre plaidoyer n'ait fait pitié.

HISTOIRE A DORMIR DEBOUT D'UN PASTEUR ET DE QUATRE PARAPLUIES

L^e pasteur Bilion est un brave et digne homme, quoique le plus distrait des humains.

Il lui est arrivé l'an passé une histoire bien drôle. Voici :

Il devait se concerter avec ses conseillers de paroisse pour organiser la collecte des incurables. Il profita, pour cela, d'un après-midi gris et pluvieux; le brave ministre du Saint-Evangile pensait trouver plus facilement son monde à la maison.

Il arriva donc chez M. Félix, l'asseur, et laissa son parapluie à la cuisine, avant d'entrer. En s'en allant, il se trompa et emporta le rifflard de M. Félix, au lieu du sien.

Il passa ensuite chez un second conseiller, M. Béboux, et en partant il oublia le robinson échangé chez M. Félix et prit celui de M. Béboux.

S'il eût été moins distrait, le pasteur ne se serait pas, en quittant M. Rouge, approprié le parapluie de celui-ci, en lui laissant celui de M. Béboux, lequel se trouva propriétaire du rifflard de M. Félix, lequel était, comme vous vous souvenez, possesseur de celui de l'excellent M. Bilion.

— Mais, mon ami, ce n'est pas là ton parapluie! s'exclama Mme Bilion à son mari, quand il rentra à la cure, sa tournée terminée.

— Tu crois, chère amie?... Ça se peut bien, j'aurai laissé le mien chez un de ces messieurs.

— Eh mon cher! que tu es distrait! Te souviens-tu au moins chez quelle personne tu as échangé ton parapluie?

— Ma foi, je n'en sais rien. Je suis allé chez M. Béboux, chez M. Rouge et chez M. Félix.

— Il faut envoyer la servante changer ce parapluie, le tien était en soie et tout battant neuf; ce serait bien dommage qu'il fût perdu, avança madame la ministre.

Et la servante portant le rifflard échangé s'en fut chez un des trois conseillers de paroisse; le hasard la dirigea au logis de M. Béboux.

— Vous n'avez pas, des fois, le parapluie de M. le ministre? dit la jeune domestique à Mme Béboux.

— Je ne sais pas, répliqua la bonne dame Béboux; est-ce peut-être celui-ci?

La servante ne reconnut pas le parapluie de

son maître dans celui qui lui fut montré. Elle se rendit ensuite chez M. Félix et y retrouva le parapluie de M. Bilion, mais M. Félix ne reconnaît pas le sien dans celui que la domestique apportait, puisque c'était le parapluie de M. Rouge.

Emportant les deux parapluies, la servante retourna chez M. Béboux.

— Est-ce celui-là? dit-elle, en montrant le parapluie de M. Rouge.

— Non, fit M. Béboux, qui possédait toujours le parapluie de M. Félix.

Nouvelle course de la domestique chez M. Rouge, qui reconnaît son rifflard dans l'un de ceux qui lui fut présenté. M. Rouge rendit alors celui de M. Béboux à la servante.

La servante retourna chez M. Félix. Naturellement, M. Félix ne reconnaît pas son parapluie dans celui de M. Béboux et il fallut que la domestique, portant les parapluies de M. Béboux et de M. le pasteur, retourne chez M. Béboux où elle prit le parapluie de M. Félix, qu'elle alla rapporter à son propriétaire et enfin rapporta à la cure le parapluie de M. le pasteur.

Et voilà finie ma simple histoire, qui est une histoire bien simple.

MÉRINE.

Le philosophe.

En feuilletant un vieux bouquin jauni par l'âge, nous y trouvons les vers que voici. Nous les relevons sans malice aucune.

Qu'est-ce qu'un philosophe? Un sot dont le langage N'est qu'un tissus confus de faux raisonnements; Un esprit de travers qui, par ses arguments, Prétend en plein midi nous montrer des étoiles; Toujours après l'erreur courant à pleines voiles, Quand il croit follement suivre la vérité; Un bavard inutile à la Société, Coiffé d'opinions et gonflé d'hyperboles, Et qui, vide de sens, n'abonde qu'en paroles.

LÉ DOU BAU ET LÉ RENAILLÉ

Au bâ d'onna prâli dou mäellio sé cornâvon
Du lau cutset d'au cret on lé z'oiâi bouriñ.
Kan s'enbriouron lâ, kan lau fron sé bouriavon
On cheintai lou terrain à l'einton trebelhî.
Chu l'herbâ la meihau, chu la plie balla modze,
Tsacon dein sta prâli volhâv'itré lou rai.
Per lou sélauf et per la pliodz,
L'ai avai pri de cil eindrai
Dai terro, dai goré dai gothié
Iô dai melhi de bot é dé renailâ
Bramavon permi lé rosi.
Adon iena dé stau dérairé
Ne desai mot, tant l'avai pouairé.
— Mâ, porqué dinche té caisi?
Lai desai iena que tzantavé
Tant qué pouâvâ.
On tsambérot t'a-te blhossi lou nâ?
— Né ni tsambérot ni sensuva
Mâ vouaite-vâ inkâ la ruva
Clilia grôché bête se cornâ.
— Tan que vudron que sé cornéion,
Fô-t-e que dât bau té gravéion
De dere ton bet dê tsanson?
— Can ne senedze ran de bon :
Aprî lou tonnarou la graila.
Dê cliau dou bau binstou l'in aret ion
Que dan lou gor vindret férâ la taila.
— N'avai pas p're clilia lou mor
Ke ion dai bau tsi daû lou gor
Chu lé renailâ sé rebatté.
Lai se débat et lai dzevatté
Kemain se volhâv'eimpata
Diéron de renailâ pelâi
E chlaffaié
Koui porra lê contâ.
Tant que stu mondou saret mondou
Adi lè tsecagni dai grô
Por lé petits sâron dai mô
Vo z'éin répondou.

MORATEL.

A PROPOS DE FÊTES NATIONALES

TANDIS que dans les cœurs est encore tout vibrant le souvenir patriote des somptueuses et édifiantes fêtes du Centenaire genevois; tandis que s'affirme de jour en jour davantage le succès de l'Exposition nationale, à Berne, superbe manifestation du labeur persévérançant, de l'activité incessante et conscientieuse, du génie particulier de notre peuple et de ses ressources, il est peut-être intéressant de rappeler la page suivante de Juste Olivier, dans son ouvrage, le *Canton de Vaud*. Elle a trait à nos fêtes nationales et réplique éloquemment aux âmes grincheuses qui, de parti pris et sans distinction, condamnent toutes les fêtes, ne voulant y voir qu'occasion ou prétexte de déroute et de dépenses.

Il y a fête et fête!
Ecoutez Juste Olivier :

Les fêtes nécessaires.

Dans les fêtes nationales, l'art est à son plus grand point de popularité. Elles mettent en action l'enthousiasme de tout un peuple. Ce n'est pas seulement la manifestation idéale de son caractère et de sa vie; c'est le peuple lui-même, monté à un ton d'enthousiasme et d'inspiration. C'est le patrimoine de joie et de poésie que se transmettent de siècle en siècle les générations qui s'appellent et se répondent aussi par des chants du haut des sommets du passé jusqu'à nous. Les fêtes sont à un peuple ce que sont à un homme ses moments de jeunesse et d'enchantedement. Moments trop courts, mais pour lesquels nous nous sentons faits! Couleurent harmonies de l'existence, frémissement de la vie et du jour, plénitude du cœur, libre essor dans l'espace, quel est le barbare qui nous les ôtera? quel est le sceptique qui osera nous dire qu'ils ne sont rien et n'auraient pas dû être? Au contraire, ils sont tout, et la vie ne tiendrait pas un moment sans eux: ils la consacrent en la faisant du moins effleurer de temps en temps le bonheur et reprendre sol sur ce divin fondement. Un peuple qui n'aurait point de fêtes serait un peuple bien stupide, ou bien vulgaire et bien plat. Quand elles s'en vont, c'est qu'il se transforme ou succombe. Les plus grands peuples ont toujours mis leurs fêtes religieuses et nationales au nombre des secrets de leur grandeur. Et telles les fêtes, telle la destinée.

Les fêtes disparues.

Le seizième et le dix-neuvième siècles nous ont enlevé plusieurs de nos fêtes nationales. Mais il est peu de peuples à qui il en reste encore autant et d'autant particulières. Certaines fêtes qui avaient dégénéré en licence disparaissent et devinrent plus rares depuis la Réformation, qui a certainement contribué à donner à ton à nos mœurs. Un peuple vinicole et railleur avait dû se créer dans ses moments de bouffonnerie et de grosse gaité des divertissements analogues: il avait ses farces, ses abbayes de la jeunesse, dont le retour annuel était proclamé dans les rues par la lecture d'une grotesque partie; ses Bénichons (bénédiction, fête du saint de la paroisse), restées en usage dans le canton de Fribourg, où des musiciens bouffons représentent les divers villages et se renvoient réciproquement la satyre et la louange; il était passé-maître dans l'art des charivaris; comme aussi parfois il se souvient d'enterrer l'année sous la figure du bonhomme *Sylvestre*, mort à force de boire, et que ne réveille pas ce refrain chanté sur un air vraiment satanique :

Mort! mort!
T'en iras-tu sans boire,
Mort?

D'autres fêtes, avant et après la Réformation furent interdites, plutôt à cause de leurs dangers que de leurs excès immoraux. Ainsi cette